



DECLARATION DES FORCES VIVES DE GUINÉE (FVG)

Les Forces Vives de Guinée (FVG) **demeurent extrêmement préoccupées par l'insupportable incertitude qui entoure le sort des leaders du FNDC, Oumar Sylla, alias « Foniké Menguè » et Mamadou Billo Bah**, arrêtés par les Forces de Défense et de Sécurité depuis le 9 juillet 2024.

En effet, le peuple de Guinée et les familles de ces figures emblématiques de la lutte pour la démocratie et les droits humains en Guinée, sont sans nouvelles de Foniké et de Billo depuis leur enlèvement par des agents de la gendarmerie et des Forces spéciales. Tout ce que l'on sait, c'est que ces agents leur ont fait subir des tortures physiques et morales insoutenables ainsi que d'autres traitements inhumains et dégradants.

Il est inacceptable que la junte continue de nier sa responsabilité dans la commission de ces actes ignobles et de détourner l'attention des populations sur le sort des deux activistes en saturant l'actualité par des sujets d'intérêt secondaire.

Les Forces Vives de Guinée exigent leur libération immédiate et inconditionnelle et se battront sans relâche jusqu'à la satisfaction de cette revendication que les Guinéens considèrent comme prioritaire.

Les Forces Vives de Guinée déplorent également la volonté désormais sans équivoque de la junte de reporter sine die le retour à l'ordre constitutionnel, contrairement à l'engagement solennel pris devant le peuple de Guinée et la communauté internationale de le faire au plus tard le 31 décembre 2024.

Par ailleurs, nous exprimons notre ferme opposition à l'avant-projet de Constitution présenté par le CNT ce lundi 29 juillet qui, en contradiction totale avec la Charte de la transition et les engagements maintes fois réitérés par la junte, ouvre la possibilité aux responsables de la Transition de se présenter aux élections nationales et locales.

En effet, on note que les dispositions des articles 46, 55 et 65 de la Charte de la transition qui consacrent cette impossibilité pour les membres du CNRD, du CNT et du Gouvernement de la Transition, n'ont pas été reconduites dans l'avant-projet de Constitution.

Or, le Président de la Transition avait juré de respecter et de faire respecter ces dispositions pertinentes de la Charte de la Transition.

Une telle omission, visiblement délibérée, serait une violation de son serment et une trahison du peuple de Guinée qui enlèverait à la junte le peu de crédibilité et de légitimité qui lui restait après avoir renié son engagement d'organiser les élections nationales avant la fin de l'année 2024.

Les Forces Vives de Guinée ne manqueront pas de tirer toutes les conséquences de cette double trahison qui ôte à la junte toute légitimité à diriger notre pays.

Les Forces Vives de Guinée réaffirment leur engagement inébranlable à défendre la démocratie, l'État de droit et les droits humains, gages de paix et de stabilité dans notre pays.

Nous appelons la junte militaire à entendre la voix du peuple, à libérer immédiatement Foniké Menguè et Billo Bah, à respecter ses engagements d'organiser avant le 31 décembre 2024 des élections nationales libres et transparentes et à exclure toute possibilité de candidature des responsables de la transition à ces élections.

Conakry, le 30 juillet 2024

Les Forces Vives de Guinée (FVG)